## COMMUNE DE HAUSSONVILLE

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 16 MARS 2021

Convocations faites le 10/03/2021 Délibération affichée le 18/03/2021

N° Délib: 09/2021

## **OBJET: PRET POUR FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS**

L'an deux mil vingt et un, le 16 mars, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux : CANILLAS Benjamin – CLERC Myriam – GOGUET Audrey – GREGOIRE Hubert – JUNGER Mathieu – KREITER Pascal – NICOT Kévin – ROUYER Gilbert – SIMANSKI Yolande

Était absent excusé : SERGENT Nicolas

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, *Madame Audrey GOGUET*, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

\*\*\*\*\*\* \*\*\*\*\*\* \*\*\*\*\*

Monsieur le Maire présente les offres de prêt des organismes financiers sollicités pour le financement des investissements.

Après avoir listé l'encours de la dette de 2021 à 2036 et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à répondre favorablement à l'offre du Crédit Agricole de Lorraine pour un prêt de cent soixante-dix mille euros (170.000€), moyen terme à taux fixe, durée 180 mois, échéances trimestrielles au taux de 0.64%, soit un montant de deux mille neuf cent soixante-treize euros soixante-dix-sept (2973.77€), TEG annuel proportionnel 0.66%

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant au contrat de prêt.

Le Maire : Christian BOUCAUD

Rendu exécutoire, Le 18 mars 2021